



SOMMAIRE

Editorial.....	p. 1
CR des conseils municipaux.....	p. 2 et 3
Informations municipales	
▫ Réunion Conseil Municipal.....	p. 4
▫ RAM.....	p. 5
▫ Nouveaux horaires écoles.....	p. 6
Vie locale	
▫ Déplacements dans Poizat.....	p. 7
Plan Local d'Urbanisme	
▫ La démarche terminée.....	p. 7
Informations générales	
▫ Accueil des personnes âgées ou handicapées.....	p. 8
Associations..... Animations, Loisirs...	
▫ Au plaisir du bois.....	p. 9
▫ Inscription Catéchèse	p.10
Le Centre Socioculturel et Sportif...	
▫ Séance Ciné plein air.....	p.10
▫ Le club d'informatique.....	p.11
Le coin de la bibliothèque....	
▫ Permanence prêt.....	p.12
▫ Lire en fête.....	p.12

Vous trouverez dans ce numéro :

- ***« Sur le chemin de l'école »***
- ***Délégation du service de l'eau***
- ***Plaquette MPT***

Bonne rentrée à tous

Le mois de septembre correspond à une reprise de nos activités, réflexions et nouveaux projets après une pause souvent très bénéfique.

A Poizat, nous n'échappons pas à cette logique et la rentrée est riche d'événements comme en témoigne le volume du Vivre Poizat de septembre.

Nous organisons une réunion sur la distribution de l'eau, suivie d'une autre information débat sur le réaménagement de la rue Claude Debussy et enfin une réunion sur le Plan Local d'Urbanisme. Cette concertation débouchera sur des projets concrets qui modifieront la vie de notre commune.

D'autres sujets sur l'avenir des équipements publics, une amélioration de l'offre de l'habitat, la mise en place d'une politique réaliste de développement durable et d'économie d'énergie et des aménagements des espaces naturels.

Ces projets seront soumis aux habitants de la commune dans une large concertation à travers des débats et un travail des comités consultatifs qui seront mis en place dès le mois d'octobre.

Les activités culturelles, de loisirs et sportives, le soutien scolaire et l'informatique sont riches et variés ; ils concourent aussi à la qualité de vie et à la cohérence sociale de Poizat.

Beaucoup d'énergie, j'espère renouvelable, après ces vacances pour mener à bien nos actions.

Jean-Marc UHRY
Maire

Comptes rendus

Conseil Municipal du 9 juin 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 9 juin 2008, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Nicole Oléi, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : M. Bustos.

La lecture du compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2008 n'appelle aucune remarque.
Les questions suivantes sont toutes adoptées à l'unanimité des présents.

FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- un virement de crédits sur le budget de l'eau.
- le versement d'une subvention à certaines associations.

PERSONNEL

Présentée par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- la création de deux postes d'adjoint technique 1^{ère} classe et l'annulation de deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe.

ADMINISTRATION

Présentée par M. le Maire,

- l'élection de trois membres pour représenter la commune au Conseil d'Administration d'AGIREMPLOI.

INFORMATION

Dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de l'abandon de l'exercice du droit de préemption sur la Déclaration d'Intention d'Aliéner n° 04/08 déposée pour un bien cadastré AB 30, 32, 33 et 34 (place des Roseaux).

Conseil Municipal du 7 juillet 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 7 juillet 2008, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Nicole Oléi, Martine Donnet, M. Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absent excusé : M. David Wager, Conseiller Municipal.
Pouvoir : M. Wager pour Mme Chaix.

Secrétaire de séance : Mme Pugnale.

La lecture du compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2008 n'appelle aucune remarque.

M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué, propose, conformément à la réglementation, un débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, pièce indispensable du PLU, Plan Local d'Urbanisme, dont le conseil municipal, par délibération n° 6056 du 10 juin 2002 a engagé la mise en révision générale.

Ce plan définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme de la commune pour les dix prochaines années. Il est l'aboutissement d'un travail de concertation qui a associé l'ensemble des acteurs du territoire (population, élus et techniciens) entre octobre 2003 et octobre 2004. Il a été mis en débat public lors d'un forum de présentation le 21 octobre 2004. A la suite de cette phase de concertation, le PADD a été mis au point en conseil de travail et validé en comité de pilotage regroupant les bureaux d'études, les représentants de la commune (élus et techniciens), et les partenaires institutionnels.

Les orientations générales, au nombre de six, sont les suivantes :

- Mettre en œuvre un développement de la commune fondé sur son identité propre
- concilier l'augmentation des capacités d'accueil résidentiel avec le maintien des caractéristiques du cadre de vie de la commune
- valoriser la situation de seuil entre agglomération urbaine et espaces naturels
- préserver les ensembles urbains remarquables
- préserver et valoriser les espaces naturels remarquables
- intégrer les critères de la qualité environnementale dans les projets de gestion et de développement de la commune.

Après échanges et explications, est adopté à l'unanimité le principe d'organiser une réunion publique pour information de la population avant le conseil municipal qui tirera le bilan de la concertation et arrêtera le projet de PLU. Cette réunion aura lieu dans le courant de mois de septembre 2008.

Aucune remarque fondamentale n'ayant été formulée, M. Minard clôt le débat sur le PADD.

Les questions suivantes sont toutes adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de M. Wager.

URBANISME

Présentées par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- l'obligation de soumettre les clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal
- l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- la prise en charge de deux stages de formation BAFA,
- le versement d'une subvention à trois associations : 15 000 € à Bout'chou, 2 500 € à l'Amicale Club et 270 € à l'ESSM Judo de St Martin d'Hères pour avoir accueilli neuf enfants poisatiers au gymnase Benoît Frachon en 2007/2008.

PERSONNEL

Présentée par M. Bernard Bouhet,

- une revalorisation du régime indemnitaire du personnel communal à compter du 1^{er} juillet 2008.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Présentée par M. le Maire

- la désignation de représentants de la commune au sein de deux commissions de la Métro : Mme Marie Chaix, au Logement, Politique foncière et Accueil des gens du voyage et M. Hervé Fanton aux Déplacements.

DIVERS

Présentée par M. le Maire,

- une régularisation concernant le versement d'une subvention à l'association des Assistantes Maternelles Indépendantes

INFORMATION

M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué, présente le rapport annuel pour l'année 2007 du service public de l'eau potable.

Informations municipales

Réunions publiques : salle du Conseil

Conseil Municipal : Jeudi 4 septembre à 20h

- Comité consultatif Culture :
lundi 8 septembre à 20h30
- Comité consultatif Education,
Enseignement :
mardi 23 septembre à 20h30

Rencontre avec les élus

Les élus sont à tout moment à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous en Mairie.
Tél. : 04.76.25.49.75

Courrier des lecteurs :

Si vous avez une information, une remarque, une réflexion susceptible d'intéresser nos lecteurs, transmettez votre texte à la Mairie, avant le 15 du mois précédent.

Portrait :

Si vous avez, dans votre entourage, une personne qui mérite d'être connue par ses talents ou ses passions (artistique, sportive, etc...), n'hésitez pas à téléphoner en Mairie au 04.76.25.92.43.

Les articles que vous pouvez proposer pour les prochains bulletins municipaux devront parvenir si possible par courriel à l'adresse suivante :

jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

ou par tout autre moyen, **avant le 15 du mois précédent.**

(ex : pour le VP de janvier, les éléments devront parvenir en mairie avant le 15 décembre).

Attention, après cette date votre article sera pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes en mairie.

Merci de votre compréhension.

Assistantes sociales

Quatre assistantes sociales sont à votre écoute au CENTRE SOCIAL "RENAUDIE" 16 av. du 8 mai 45 38400 ST MARTIN D'HERES.

Tél. : 04 / 76 / 25 / 09 / 45

Lundi et jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h.

les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matins vous pouvez joindre le secrétariat à partir de **8h30** ou laisser un message sur le répondeur.

Centre PMI (Protection Maternelle et Infantile)

16 avenue du 8 mai 45 à St Martin d'Hères

Tél. : 04 / 76 / 25 / 95 / 85

⇒ Consultations pour les enfants de 0 à 6 ans avec le médecin sur rendez-vous.

Lundi - mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 13h20 à 16h40

⇒ Permanences des puéricultrices le jeudi de 10h à 12h

⇒ Pesées des nourrissons sans rendez-vous.

- de préférence pendant la permanence des puéricultrices le jeudi matin.

- Possibilité pendant les consultations nourrissons.

« Allo, Service public »

La première réponse à vos questions administratives :

 **3939**

0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 9h à 14h

(Formalités... Santé... Emploi... Logement... Environnement... Travail... Justice... Consommation...).

Avis d'appel public à la concurrence

Les avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés publics passés selon la procédure adaptée sont désormais affichés en Mairie.

Vous voulez envoyer un mail à la mairie !

Accueil / Etat Civil / Elections :

✉ martine.charbit@ville-poisat.fr

Facturation restaurant scolaire + Accueil / Etat Civil / Elections :

✉ sandra.martinese@ville-poisat.fr

Secrétariat / Communication :

✉ jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

Social / Logement / Restaurant Scolaire :

✉ chantal.ascedu@ville-poisat.fr

Personnel + Finances / Comptabilité :

✉ corinne.gaillot@ville-poisat.fr

Finances / Comptabilité :

✉ chantal.zzaoui@ville-poisat.fr

Urbanisme / Services Techniques :

✉ daniel.lejeune@ville-poisat.fr

Police Municipale :

✉ marylene.cordonnier@ville-poisat.fr

Et pour les élus :
mairie@ville-poisat.fr

Relais Assistantes Maternelles SUD (RAM)



✉ Les permanences se déroulent de 9h à 12h, salle d'activités petite enfance à l'école maternelle, **les LUNDIS, une fois par mois.**

Les prochaines permanences :

8/9 - 6/10 - 10/11 - 1^{er}/12

✉ Les Temps Collectifs reprendront en septembre dans les mêmes conditions :

- Les **MARDIS** de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à l'école maternelle.
- La participation aux séances se fait sur inscription auprès de la responsable RAM sud, Florence Piancone-Vogel au 04.76.44.14.86

16 ans, riment avec recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous êtes de nationalité française.

Fille ou garçon, c'est le moment de vous faire

RECENSER...

... mais comment vous y prendre ?

Il suffit de vous rendre à la mairie, muni(e) :

- ✗ De votre carte nationale d'identité en cours de validité,
- ✗ Du livret de famille de vos parents,
- ✗ Et le cas échéant d'une copie du document justifiant de votre nationalité française,

à partir du 1^{er} jour de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

L'attestation de recensement qui vous sera remise est un document indispensable pour établir tout dossier de candidature aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Par la suite, vous serez invité(e) à effectuer avant vos 18 ans votre **J**ournée d'**A**ppel de **P**réparation à la **D**éfense (JAPD) sur un site militaire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Centre du Service National de Grenoble-Varces
BP 107

38761 VARCES CEDEX

04.76.73.43.26

csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr

<http://www.defense.gouv.fr>

Correspondante au Dauphiné Libéré

Si vous avez des informations concernant la vie poisatière, vous pouvez contacter :

Patricia YVARS au 06.71.30.73.70

Son courriel : p.yvars@free.fr

Cimetière intercommunal de Poisat

Horaire d'ouverture, tous les jours :

- de mai à septembre : 8h30 à 18h30

- d'octobre à avril : 8h30 à 17h30

Informations municipales

ATTENTION : changement d'horaires - Ecoles

Afin de faciliter l'organisation des deux services de restauration scolaire et permettre aux parents de récupérer dans de bonnes conditions leurs enfants dans les deux groupes scolaires, et en accord avec les enseignants, les parents d'élèves et l'Inspecteur d'Académie, il a été décidé de changer les horaires d'entrée et de sortie des écoles maternelle et élémentaire, comme suit à partir de la rentrée 2008/2009 :

Ecole maternelle :

8 h 15 : ouverture / accueil

8 h 25 : début des cours

11 h 25 : sortie

13 h 15 : ouverture / accueil

13 h 25 : début des cours

16 h 25 : fin des cours

Ecole élémentaire :

8 h 25 : ouverture / accueil

8 h 35 : début des cours

11 h 35 : sortie

13 h 25 : ouverture / accueil

13 h 35 : début des cours

16 h 35 : fin des cours

Inscription cantine

2008/2009

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez apporter en Mairie :

- ⇒ l'avis d'imposition 2006
- ⇒ le détail des prestations familiales CAF ou la fiche de paie où elles figurent
- ⇒ l'attestation d'assurance (scolaire / responsabilité civile)
- ⇒ le carnet de vaccinations.

Pour les enfants déjà inscrits en 2007/2008 : Vous devez impérativement passer en mairie remplir une nouvelle fiche d'inscription pour la nouvelle année (aucun papier à fournir).

Ensuite durant l'année scolaire, vous pourrez inscrire ou désinscrire votre enfant à la cantine par courriel à l'adresse suivante :

chantal.ascedu@ville-poisat.fr

Débat public - eau

Un débat public sur la délégation du service public d'eau potable aura lieu :

mardi 2 septembre 2008 à 20h
Espace Culturel Léo Lagrange

Tout Poissatier intéressé y est le bienvenu.

Le document jaune joint à ce numéro du Vivre Poissat donne déjà quelques informations.



A disposition du public

- rapport d'activité 2007 Véolia - eau
- information des consommateurs sur la qualité de l'eau potable.
- rapport prix et qualité de l'eau - 2007

Ces documents sont consultables à l'accueil de la Mairie aux horaires habituels d'ouverture :

Lundi et jeudi : 8h - 12h et 14h - 18h
Mardi et vendredi : 8h - 12h et 13h - 17h
Mercredi : 8h - 12h et 14h - 17h

Déplacements dans Poizat : changements en perspective

La sécurité et la qualité du cadre de vie au sein de notre commune figurent en bonne place dans le projet que nous avons soumis à vos suffrages en mars dernier.

Dans le domaine des déplacements, ces objectifs se sont traduits ces premiers mois par une réflexion **autour de l'accès à l'école élémentaire Jean-Mermoz**.

Dans le double but de sécuriser les abords de l'école et d'inciter aux modes de déplacements « doux » (piéton/vélo) pour l'accompagnement des enfants, diverses options ont été envisagées.

La concertation avec les riverains, les services de la commune et de la Métro et les partenaires réunis au sein du comité consultatif « éducation » a ensuite débouché sur le projet d'une restriction forte de la circulation sur la rue Claude Debussy : son accès sera ouvert uniquement aux riverains et services techniques (un seul accès par la rue Hector Berlioz) et aux cycles (tous sens de circulation). Ce sera également l'opportunité de rétablir un tracé plus sûr et rationnel pour la piste cyclable à l'intersection avenue d'Eybens - rue Claude Debussy.

Le stationnement automobile serait donc déplacé vers la place du 8 mai 1945 et la rue Hector Berlioz.

Consciente des changements d'habitude que cette décision peut engendrer, l'équipe municipale souhaite l'accompagner des aménagements nécessaires au niveau du parking de la place du 8 mai 1945 et surtout du lancement du projet de « **Pédibus** » desservant les deux écoles. Ce projet sera conduit au cours des prochains mois par l'équipe du Centre Socio Culturel et Sportif en lien avec tous les partenaires concernés. Ils vous apporteront alors toutes les informations utiles : qu'est-ce qu'un Pédibus ? quels parcours ? comment participer au projet ? quel calendrier ? , ...

Une réunion publique sera l'occasion dans les prochaines semaines de vous décrire plus précisément le projet d'aménagement et d'échanger avec vous sur les modalités de sa mise en œuvre.

Hervé Fanton,
conseiller municipal en charge des déplacements.
Contact : mairie@ville-poisat.fr

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La démarche est pratiquement terminée

Conformément au calendrier présenté dans le dernier « Vivre Poizat » du mois de juin, la mise au point du PLU a été parachevée pendant la période des vacances, et un débat en Conseil Municipal a eu lieu le 7 juillet dernier.

La réunion publique pour information des Poisatiers avant le Conseil Municipal du mois d'octobre qui tirera le bilan de la concertation et arrêtera le projet du PLU, aura lieu le :

**mardi 23 septembre 2008 à 20h
à l'Espace Culturel Léo Lagrange**

Une invitation particulière sera distribuée dans le courant du mois de septembre auprès de tous les habitants.

L'objet de cette réunion est de :

- Rappeler les objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les principales orientations du PLU.
- Présenter la carte d'affectation des sols, les principales dispositions réglementaires de chaque zone, et les modifications significatives par rapport au règlement du POS actuel.
- Confirmer le calendrier qui doit permettre l'approbation du PLU en Conseil Municipal avant l'été 2009.

Rappelons également que tous les Poisatiers pourront s'exprimer à l'occasion de l'enquête publique qui devrait avoir lieu à la fin du 1^{er} trimestre 2009.

Informations générales

Brocante - foire à l'ancienne

Le Comité d'Animation de Bresson organise une « **Foire à l'ancienne, Brocante et Artisanat** » dans le parc de la Mairie de Bresson, le :

dimanche 28 septembre

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Comité d'Animation au 04.76.25.29.42 ou 04.76.25.38.16

E.mail : comiteanimationbresson@neuf.fr

Permanence médicale

Un nouveau numéro de téléphone départemental dédié à la réponse médicale, aux demandes de conseil téléphonique ou de visite à domicile par un médecin généraliste :

0810.15.33.33

Ce numéro d'appel unique pour l'Isère est accessible en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Il s'agit d'un numéro AZUR facturé sur la base d'un appel local à savoir 0,14 € l'appel quelle que soit la durée (tarif en vigueur au 1^{er} juin 2008).

Le numéro 15 est consacré en priorité aux urgences médicales et risques vitaux.

Organisation du 22^{ème} Téléthon

L'AFM, association de malades et de parents malades s'efforce d'atteindre un objectif : vaincre les maladies neuromusculaires, des maladies qui tuent muscle après muscle mais également l'ensemble des maladies génétiques.

Grâce à la mobilisation des donateurs, des organisateurs de manifestations et des bénévoles des coordinations départementales, les malades gardent l'espoir et la recherche évolue.

L'AFM lance une campagne de recrutement pour organiser une manifestation pour le 22^{ème} Téléthon qui se déroulera les 5 et 6 décembre. Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association, merci de contacter :

**Coordination Téléthon Sud Isère
16 avenue Grugliasco
38130 ECHIROLLES
telethon38s@afm.genethon.fr**

Accueil de personnes âgées et/ou handicapées

(Information de l'association de santé mentale de l'Isère - ASMI/OMSR)

L'accueil familial est une réponse adaptée, parmi la palette des réponses offertes aux personnes âgées ou handicapées qui ne désirent plus ou ne peuvent plus, en raison de leur perte d'autonomie ou de leur handicap, demeurer à domicile.

Cette solution d'accueil permet aux personnes de bénéficier d'un mode d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif en établissement. Ce mode d'accueil, que le gouvernement souhaite développer parce qu'il répond à une attente forte de ces personnes et de leur famille, constitue une formule souple, recherchée en raison des avantages qu'elle présente.

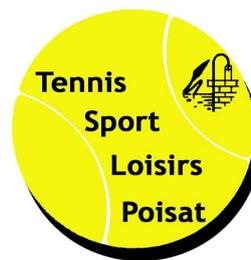
Par la proximité géographique du lieu d'accueil, à la personne âgée ou handicapée, elle permet généralement de maintenir des liens tissés avec son environnement antérieur tout en lui offrant un cadre familial et sécurisant.

Cet accueil par des particuliers à titre onéreux est réglementé par la loi du 17 janvier 2002.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'ASMI/OMSR sur les modalités d'agrément et d'exercice de cette activité d'accueil familial à destination des personnes âgées ou handicapées.

**ASMI/OMSR
12 rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. : 04.76.26.90.55
Fax : 04.76.26.00.85**

Associations... Animations, Loisirs...



Tennis Sport & Loisirs POISAT

8 place Bernard Palissy

38320 POISAT

tel : 04 76 44 13 51

e-mail : auplaisirdubois@free.fr

C'est la rentrée !...

des enfants à l'école, les courses, les inscriptions à ne pas rater... et pourquoi pas pour vous ? Vous en rêvez depuis longtemps, mais n'aviez pas les outils, ou la « formation ».

Venez rejoindre « Au plaisir du bois » : nous y travaillons le bois en créant des objets, des meubles, en sculptant, en restaurant. L'activité se déroule grâce à une compétence sans arrogance, un outillage à la page, et deux maîtres-mots : convivialité et parité.

Si vous voulez vous faire une idée, venez voir sur place et consulter notre bibliothèque. Et si vous aimeriez travailler le bois mais que vous n'avez pas encore choisi votre « chef d'œuvre », jetez un coup d'œil au site :

<http://auplaisirdubois.free.fr>

L'atelier sera ouvert à compter du samedi 30 août, et vous pouvez vous inscrire ce jour là.

Sinon inscription les jours d'ouverture :
Lundi, mardi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
8 place Bernard Palissy dans la zone artisanale de
Champ Fila de Poisat.

*A très bientôt !
L'équipe « Au plaisir du bois »*

A l'occasion de la nouvelle saison sportive 2008/2009, le Tennis Sport Loisirs de Poisat (TSL Poisat) informe ses actuels et futurs adhérents que les **adhésions au club**, les **inscriptions à l'école de tennis** et les **inscriptions aux stages adultes collectifs** encadrés par notre moniteur Breveté d'Etat, se feront au Chalet du tennis aux horaires suivants :

Ecole de Tennis

- Mercredi 3 septembre 2008 de 9h à 12h et de 14h à 20h
- Samedi 6 septembre 2008 de 10h à 12h
- Mercredi 10 septembre 2008 de 9h à 12h (dans la limite des places disponibles)

Stages adultes collectifs

- Mercredi 3 septembre 2008 de 18h30 à 20h30
- Samedi 6 septembre 2008 de 10h à 12h

Des permanences pour les adhésions seront également assurées toute l'année, le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois de 18h à 19h30.

Consulter notre site web pour plus d'informations sur la vie du club (tarifs, animations, modalité d'accès, etc).

Contact TSL Poisat :

Site web : <http://www.club.fft/tslpoisat>

e-mail : jean-pierre-mounier@orange.fr

Tél : 06 70 43 75 47

Associations... Animations, Loisirs...

Communauté Catholique de Poizat

DATES D'INSCRIPTIONS POUR LA CATECHESE-RELAIS D'EYBENS-POISAT-BRESSON

Les inscriptions mais surtout les ré-inscriptions à la catéchèse ne sont pas automatiques aussi nous vous demandons de déjà noter pour la rentrée 2008 les dates suivantes :

1 - Heures et lieux des inscriptions (ou ré-inscriptions) au caté des enfants du CE1, CE2, CM1, CM2 pour 2008-2009 (ces inscriptions sont aussi ouvertes pour l'aumônerie) :

- Samedi 6 Septembre de 10h30 à 12h à la salle paroissiale d'Eybens
- Mercredi 10 Septembre de 15h30 à 18h30 à la salle paroissiale d'Eybens **ET** au centre œcuménique de Poizat

D'autre part pour les parents d'enfants plus jeunes, il existe un groupe d'Eveil à la Foi.

Contact catéchèse primaire:

Béatrice SEURE 04-76-62-90-01
bseure@tele2.fr

Contacts éveil à la foi :

Gislaine SINTÈS 04-76-62-57-46

Contacts aumônerie :

Marie DELEPORTE 04-76-62-30-88

Contacts scouts de France :

Chantal MAZIOU 04-76-62-92-59

Pour les enfants désirant poursuivre en aumônerie, ces jours d'inscription leur sont ouverts.

2 - Dates des réunions de rentrée pour les parents des enfants du :

- CE1 le **mardi 30 septembre** à 20h30 au centre œcuménique de Poizat
- CE2 le **mardi 16 septembre** à 20h30 au centre œcuménique de Poizat
- CM1 le **lundi 22 septembre** à 20h30 au centre œcuménique de Poizat
- CM2 le **mardi 23 septembre** à 20h30 au centre œcuménique de Poizat

- Eveil le **dimanche 28 septembre** à 12h au centre œcuménique de Poizat

3 - journée de rentrée des catés du relais

Les enfants et leur famille sont invités à participer activement à la journée de rentrée du relais pour lancer l'année

le dimanche 28 septembre à 13h30
à la maison des associations de Bresson.

MPT recherche....

La Maison Pour Tous de Poizat, association loi 1901, proposant de nombreuses activités de loisirs pour les adultes et les enfants....

.....recherche une assistante administrative, à partir du mois de septembre 2008 et pour quelques heures par semaine pour faire de l'accueil et du secrétariat. Aptitudes relationnelles, et maîtrise de l'outil informatique requises.

Pour plus de renseignements : tél. 06.30.13.57.70

Merci d'adresser lettre et CV au bureau de la MPT
2 avenue Pierre Mendès France 38320 POISAT.

Cinéma plein air

MARDI 2 SEPTEMBRE
« La guerre des boutons »

Dès 20h30 :

- **Jeux traditionnels et jeux en bois**
- **Film à la tombée de la nuit**

Place du 8 mai 45



Le club d'informatique de l'Amicale laïque

c'est l'informatique pour chacun,
débutant ou utilisateur confirmé...

2008 – 2009

7^e saison

Dernières nouvelles...

ATTENTION ! Cette année, les inscriptions seront prises le mardi 23 septembre de 17h30 à 19h, dans la limite des places disponibles.

En 2007-2008, notre club a accueilli avec plaisir 60 adhérents, leur proposant la possibilité de participer à tout ou partie des 31 séances animées par nos sept bénévoles. Il s'agissait des séances "à la carte" traditionnelles, complétées par 4 séances collectives de formation "à thème" portant sur des sujets précis.

Nous prévoyons 8 de ces séances à thème en 2008-2009, à raison d'une par mois, sur des sujets définis en fonction des demandes recensées. Des présentations et des fiches relatives aux thèmes déjà abordés sont disponibles sur les pages "Informatique pour chacun" et "Actualité et projets" de notre site web : <http://perso.numericable.fr/mairiepoi>. Vous y retrouverez aussi les informations publiées ici, et bien d'autres encore.

Nous rappelons que notre site est ouvert aux associations poisatières qui voudraient y faire figurer un lien vers leur propre site, ou y ajouter une page d'informations les concernant. A cet effet notamment, on peut nous contacter par courriel : amilpoisat@modulonet.fr

A qui sont destinées les activités du Club ?

- Aux **débutants** comme aux utilisateurs déjà **confirmés** de l'outil informatique.
- Que vous n'ayez jamais touché un clavier d'ordinateur, ou que vous ayez une pratique limitée à quelques applications, ou encore que vous cherchiez à approfondir une expérience déjà confirmée, notre club peut vous permettre de trouver des **réponses** et **d'échanger** des connaissances, des astuces, des méthodes...
 - ⇒ Des **fiches pratiques** détaillées vous guident pas à pas, à votre propre rythme.
 - ⇒ Les **animateurs** bénévoles sont là pour essayer de répondre à vos questions et vous épauler quand vous le souhaitez.
 - ⇒ Des séances collectives de **formation sur des thèmes précis** sont organisées en fonction des demandes, en remplacement des séances habituelles une fois par mois.

Quelles applications de l'informatique sont proposées ?

- Les applications "bureautiques" (traitement de texte, tableur, logiciel de PAO...).
- L'illustration audiovisuelle sur écran d'une explication, d'un rapport, d'une étude...
- Le traitement des photos et des images (amélioration, recadrage, diaporama, initiation au montage vidéo...).
- La gestion des documents réalisés (sauvegarde, copie, archivage et classement).
- L'utilisation du scanner (numérisation de documents sur papier).
- La navigation sur internet et l'utilisation de la messagerie électronique.
- La maintenance élémentaire de l'ordinateur et l'initiation à quelques interventions matérielles sur un PC.
- Et la réponse à vos demandes ponctuelles, dans toute la mesure de nos moyens.

Avec le soutien de la Municipalité, le club d'informatique de l'Amicale laïque vous est ouvert dans le local de l'école élémentaire. **Inscriptions** sur place le **mardi 23 septembre 2008**. Les séances commenceront le **lundi 29 septembre 2008** et se dérouleront **CHAQUE LUNDI et MARDI** en période scolaire de 17 heures 30 à 19 heures, ou de 19 heures à 20 heures 30.

Conditions de participation :

Votre première séance d'essai est gratuite : à vous de juger si l'activité est conforme à votre attente. Si vous souhaitez continuer, vous **adhérez** alors à l'Amicale laïque (4 € par an), et vous réglez votre **participation** au club, à la séance ou au forfait, selon votre choix :

	<u>Poisatiens</u> :	<u>Extérieurs</u> :
Séance occasionnelle :	2 € par séance	2,50 € par séance
Forfait trimestriel :	15 € par trimestre	20 € par trimestre
Forfait annuel :	30 € par année scolaire	40 € par année scolaire

Permanences de prêt

Les vacances sont finies...

En espérant que vous avez passé un bel et bon été, rempli de belles et bonnes lectures, l'équipe de la bibliothèque reprend les horaires et jours d'ouverture habituels :

lundi	16 h 30 - 18 h 30
mercredi	16 h - 18 h
vendredi	16 h 30 - 18 h 30
samedi	10 h 30 - 12 h

Tarifs pour une année :

Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Enfants : 3 €

Adultes : 5 €

Familles : 10 €

Rappel de quelques derniers achats

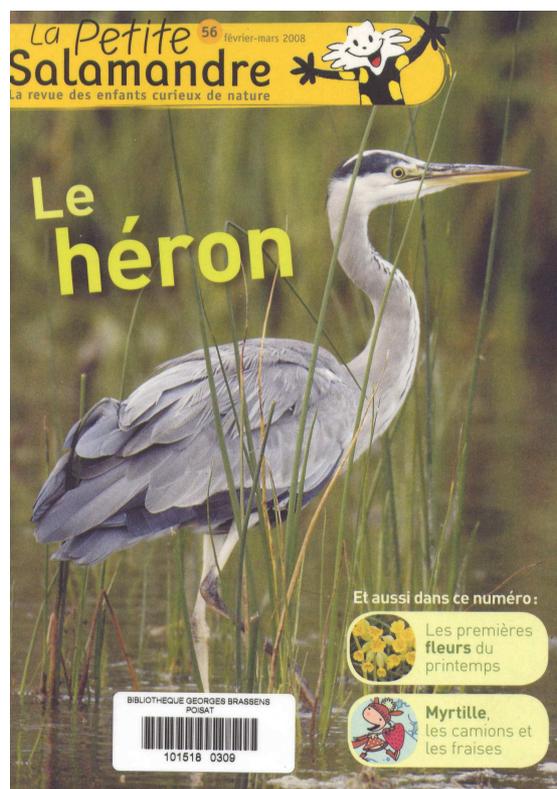
Vie et mort en 4 rimes	Amos Oz
La consolante	Anna Gavaldà
Profondeurs	Henning Mankell
Deux doigts de mensonge	Ruth Rendell
Le Montespan	Jean Teulé
No et moi	Delphine de Vigan
La route	McCarthy
L'homme qui tombe	Don de Lillo
Je reviens te chercher	Guillaume Musso
Une vie	Simone Veil
La réserve	Russel Bank
Eduquer ses enfants : l'urgence	Aldo Naouri
Les années cannibales	Christine ARNOTHY
Une nouvelle vie	Françoise BOURDIN
Le totem du loup	Jiang RONG
Fleur de glace	Kitty SEWEL
Swap	Antony MOORE
Si tu reviens	Joy FIELDING

...et d'autres à découvrir

NOUVEAUTÉ...

Vous pouvez désormais emprunter à la bibliothèque la revue « **la petite salamandre** ». Elle est conçue a priori pour les enfants mais les adultes intéressés par les animaux et la nature y trouveront sans doute une multitude d'informations.

Quelques thèmes : le héron, les abeilles sauvages, les butineurs du soir



« **Lire en Fête** » 2008

**vendredi 10, samedi 11 et
dimanche 12 octobre**

- Le livre de jeunesse et la lecture des jeunes -